

Avis adopté

Séance plénière du 29 mai 2024

Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière

UNSA

Ces métiers dits « saisonniers » ont en commun d’être souvent difficiles, pénibles, peu rémunérateurs et marqués par une précarité récemment renforcée par les réformes sur l’assurance chômage. Ils connaissent une désaffection durable, bien au-delà de la période du Covid qui a vu une part de personnes souvent laissées sans ressources reconsidérer leurs choix de vie et se reconvertir, non remplacés par de nouveaux venus.

A cette désaffection des métiers s’ajoute une difficulté supplémentaire qui est celle du logement, notamment dans les zones tendues avec fortes présence de logements touristiques de la célèbre plate-forme de location entretenant et accélérant une économie de pénurie et de rente. Ces questions de logements dignes et accessibles interpellent en premier lieu les employeurs, mais aussi les territoires et leurs choix économiques via l’urbanisation, mais également l’Etat garant du respect des lois et des règles de sécurité et de décence y compris pour les travailleurs étrangers, et en capacité de délivrer aux collectivités les possibilités ou pas de mieux contrôler l’usage du bâti qui y fait.

On ne peut que souscrire à une meilleure coordination des acteurs et mise en commun des ressources y compris dans la mixité des usages des sites pouvant accueillir ces saisonniers dans de bonnes conditions et décloisonner les dispositifs associés.

L’UNSA se montre plus prudente quant à l’usage d’intermédiation dont le contrôle s’avère difficile, et qui a connu quelques dérives dans le livrage de package « main d’œuvre, transport logement » dans des conditions disons discutables.

Par ailleurs des mesures fiscales pour subventionner ces logements pourraient indirectement être considérés comme une nouvelle subvention à l’activité économique elle-même dans certaines situations et nécessite effectivement quelques garde-fous.

Nous estimons également que cet avis aurait gagné en crédibilité si l’expression des besoins des premiers concernés était davantage développée.

Donner de meilleures conditions de travail et de vie aux travailleurs saisonniers est absolument nécessaire, cela ne passera pas que par le logement et interroge plus largement les choix d'aménagement du territoire et d'urbanisation, mais ce dernier en est un levier essentiel, qu'il convient d'améliorer.

L'UNSA s'abstiendra.